



## COMMUNE DE TORDÈRES

### CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 18 mars 2024,

A l'attention de :

**Madame, Monsieur,**

**Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie le :**

**Lundi 25 Mars 2024 à 14h30**

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Subvention aux associations – Année 2024
- 2- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – RODP 2024
- 3- Approbation du compte de gestion 2023
- 4- Vote du compte administratif 2023
- 5- Affectation du résultat de fonctionnement 2023
- 6- Vote des taux d'imposition 2024
- 7- Vote du budget primitif 2024
- 8- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune de Tordères - Lancement de la consultation.
- 9- Inscription d'itinéraires au PDIPR et labellisation FFRandonnée – Chemin du Boulou
- 10-Motion contre l'implantation de centrales photovoltaïques en zones agricole et naturelle en dehors des ZAER définies par les communes
- 11-Délibération relative à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat
- 12-Délibération portant modification de la durée hebdomadaire du temps de travail de l'Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe et modification du tableau des effectifs.

#### **➤ Questions diverses**

**Le Maire,  
LESNÉ Maya**



Mairie de Tordères – 2 rue des Ecureuils 66300 TORDERES – Tél : 04.68.38.80.58.

**Horaires d'ouverture du secrétariat au public :**

Lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h00

Mercredi 8h30 à 12h00

Jeudi de 13h30 à 17h30

e-mail : mairie-de-torderes@wanadoo.fr